



**INTERNATIONAL CENTRE for the EXPLORATION  
of the HIMALAYAS**  
(through education, emancipation, the economy, ecology, and exchanges)

Notre association d'intérêt général, n'étant liée à aucun gouvernement, est une Organisation Non Gouvernementale.

*Assemblée Générale constitutive le 23 janvier 2010 à Carbonne (Haute-Garonne- France). Association reconnue par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901- Déclaration à la sous-préfecture de Muret (Haute-Garonne – France) le 23 mars 2010. (J.O du 17 avril 2010) numéro RNA n°W311002260. Siren 750 839 615-Siret 750 839 615 00010 - site web <http://www.ice-himalayas.org>*

**Président ; Maurice DUCHENE - 4 Rue du Caillet 31390 Carbonne**  
Domicile : 05 61 87.86.26. Portable : 06 75.21.00.25 [mauduchene@gmail.com](mailto:mauduchene@gmail.com)  
Téléphone Népal: 00977 9 808 360 763

---

**Formulaire d'inscription (compléter les champs)**

---

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse postale:

Téléphones (fixe et portable);

Adresse e-mail (Important pour éviter les frais postaux);

Profession:

Compétences diverses (savoirs, savoir faire, si vous acceptez d'être sollicité ponctuellement);

***Notre association est par convention partenaire privilégié de la Fédération Française de Spéléologie.***

Si vous êtes adhérent à cette fédération merci de nous donner votre numéro fédéral et le nom de votre association de spéléologie.

**Extrait de nos statuts:**

Notre association a pour objectifs d'obtenir et de développer un partenariat fraternel avec les peuples de l'Himalaya et **plus particulièrement du Népal** en établissant des relations de solidarité, d'échanges et d'amitié, dans le partage, l'écoute et le respect des croyances et des conceptions de la vie de chacun.

**Les buts principaux sont :**

- 1 - Les explorations, recherches et études scientifiques.
- 2 - **L'éducation et l'émancipation par l'organisation ou le financement de stages de formation professionnelle, de secourisme, de remise à niveau scolaire, de reconversion professionnelle, etc.**
- 4 - **L'aide économique aux familles en difficultés,**
- 3 - Les échanges internationaux (voyages d'études et de **formation**).
- 4- L'organisation d'expositions, de conférences et la réalisation de publications et de films pour valoriser ces recherches et études.

**Ci-joint: un chèque de 20 euros à l'ordre d'I.C.E.HIMALAYAS pour la cotisation annuelle associative 2017. Votre chèque sera encaissé début 2017.**

**Vous pouvez ajouter à cette cotisation, un don (obligatoirement par chèque) de la somme de votre choix. Vous recevrez en retour un reçu comportant votre numéro vous permettant une réduction fiscale de 66% du montant de votre don. Vos dons sont destinés aux études et recherches diverses, à aider des familles népalaises en difficulté, à participer à des travaux de reconstruction, à permettre l'éducation et les formations professionnelles, ce qui à terme ouvrira les portes de l'émancipation de nos amis népalais les plus défavorisés.**

**A:**

**le:**

**Signature:**

**Formulaire à retourner avec le règlement à :**  
**Michel DOUAT - route de Mourenx - 64360 MONEIN**

**Note:** Les informations recueillies sont nécessaires pour la bonne gestion de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

**Extrait de l'Art.2 du règlement intérieur:** Les divers documents produits par le Conseil d'Administration pour le fonctionnement de l'association restent la propriété de celle-ci et ne peuvent être utilisés à d'autres fins.

Vous pouvez télécharger les statuts et le règlement intérieur ( votés le 11.06.2016 à Courthézon 84), sur notre site web.

<http://www.ice-himalayas.org>